



Organisation Navettes

Trail du Tour des Fiz 2025

Chères coureuses, chers coureurs,

Cette année encore, grâce à **notre partenaire ATMB**, nous nous efforçons de réduire les véhicules individuels en favorisant les transports en commun.

Ainsi, depuis 2018, nous mettons en place des navettes pour le transport des coureurs et leurs accompagnants entre le bas de vallée et le point de départ/arrivée des courses, afin de minimiser l'impact environnemental de notre événement.

Ces navettes sont **gratuites** et **obligatoires** pour **TOUS les coureurs et leurs accompagnants**.

Des navettes ouvertes à tous et sans réservation circuleront ensuite la journée entre le bas de vallée (parkings), le Plateau d'Assy (départ/arrivée et animations) et Plaine-Joux (passage des courses), à destination des coureurs, leurs familles et amis, et du public.

Les véhicules utilisés roulent au gaz naturel.



Les navettes

Les navettes sont gratuites et obligatoires pour TOUS les coureurs et leurs accompagnants. Il n'est pas possible de se garer au Plateau d'Assy.

Les navettes partiront de l'avenue Paul Eluard (aux abords du collège de Varens) et de Plaine-Joux pour rejoindre le Plateau d'Assy.

En tant que coureurs, vous êtes **automatiquement** comptabilisés dans les navettes. À votre inscription, nous vous demandons sur quel tronçon vous souhaitiez emprunter la navette afin de pouvoir prévoir le bon nombre de véhicules. Actuellement, l'organisation des navettes est faite. Si vous décidez de changer ce que vous aviez déclaré lors de votre inscription, **vous n'avez pas besoin de nous contacter. Vous serez pris en charge, peu importe le point de départ où vous vous présenterez.**

Nous encourageons vos accompagnants à prendre les navettes grands publics (à partir de 10h). Si vous désirez tout de même qu'ils vous accompagnent au départ, vous devez emprunter des navettes qui ne sont pas complètes. La priorité est que les coureurs puissent arriver au Plateau d'Assy dans les temps et vos accompagnants ne doivent pas empêcher quelqu'un de rejoindre le départ.

Vous ne vous êtes pas inscrits ? Pas de panique, en tant que coureur, vous êtes automatiquement compté sur le tronçon Passy-Vallée > Plateau d'Assy et vous pourrez prendre la navette de votre

choix.

Les horaires

Il faut compter environ 30 minutes de trajet entre l'avenue Paul Eluard et le Plateau d'Assy et environ 15 minutes entre Plaine-Joux et le Plateau d'Assy.

Pour fluidifier au maximum le bon fonctionnement des navettes, nous vous demandons de prévoir d'arriver 10 minutes avant le départ de la navette.

Si vous êtes inscrits au **Tour des 5 Refuges Défi ATMB** :

- Au départ de l'Avenue Paul Eluard, il y aura des départs de navettes toutes les 5 minutes entre 5h15 et jusqu'à 6h00.
- Depuis Plaine-Joux, vous pourrez prendre une navette à 6h20 ou à 6h30.

Si vous êtes inscrits au **Duo des Fiz La Radio Plus** :

- Au départ de l'Avenue Paul Eluard, il y aura des départs de navettes toutes les 10 minutes entre 6h25 et jusqu'à 7h00.
- Depuis Plaine-Joux, vous pourrez prendre une navette à 7h20 ou à 7h30.

Si vous êtes inscrits au **Balcon des Fiz** :

- Au départ de l'Avenue Paul Eluard, il y aura des départs de navettes toutes les 10 minutes entre 8h35 et jusqu'à 9h15.
- Depuis Plaine-Joux, vous pourrez prendre une navette à 9h35.

Pour les accompagnants, nous avons prévu des navettes toutes les 30 minutes à partir de 10h00 au départ de l'Avenue Paul Eluard.

Des **navettes retour** depuis le plateau d'Assy jusqu'à l'Avenue Paul Eluard sont prévues toutes les 30 minutes de 10h et 13h et de 16h à 18h30 et toutes les 15 minutes entre 13h et 16h.

Des navettes circuleront également entre Plaine-Joux et le Plateau d'Assy avec un départ chaque heure entre 10h00 et 18h00.

Pour les coureurs du Tour des 5 Refuges Défi ATMB, nous avons mis en place une navette d'abandon. Accessible depuis la cascade de la Sauffaz (barrière horaire de la course à 11h), ce bus vous ramènera jusqu'à l'Avenue Paul Eluard. Il partira du parking du Lignon (à environ 5km de la cascade) vers 13h30 et arrivera théoriquement à Passy vers 14h45.

Le détail des horaires et des arrêts est disponible et téléchargeable sur notre site internet.

Accéder à la page navette du site internet du Trail du Tour des Fiz

Parkings et stationnements

Il est indispensable que vous vous gariez correctement et respectueusement, sur les places de stationnement prévues et en respectant les espaces délimités, afin que tout le monde puisse trouver une place.

Les coureurs et leurs accompagnants sont invités à se garer en priorité sur les parkings du Parvis des Fiz, dans l'Avenue Paul Eluard et dans la Rue du Stade, (A40, sortie 21 Passy).

Le Trail ayant lieu un samedi, les commerces seront ouverts. Pour ne pas impacter leur clientèle, nous vous prions, dans la mesure du possible, de ne pas occuper ces lieux.

Le Mountain Store nous autorise néanmoins à utiliser une partie de leur parking. Vous pouvez vous garer **UNIQUEMENT** sur la partie couverte par des panneaux photovoltaïques.

D'autres solutions de parkings sont disponibles pour pouvoir accueillir tous les véhicules (voir plan ci-dessous). Si vous le pouvez, privilégiez le covoiturage !



P1 : Mountain Store Décathlon : N'utilisez que la partie couverte par des panneaux photovoltaïques au fond du Parking - Avenue Léman Mont-Blanc - Environ 130 places

P2 : Parking des nouveaux hôtels - Environ 140 places

P3 : Parking des terrains de tennis - Allée des Tennis - Environ 35 places

P4 : Collège de Varennes - Avenue Paul Eluard - Environ 100 places

P5 : Parvis des Fiz - Avenue Arsène Poncet - Environ 120 places

P6 : Avenue Joseph Thoret - Environ 30 places

P7 : Rue du Stade - Environ 60 places

P8 : Parking de l'école de Marlioz - Environ 30 places

P9 : Parking de covoiturage de Passy - Environ 70 places

Zoom sur...

ATMB soutient, cette année encore, le Trail du Tour des FIZ et s'engage pour le territoire en nouant un partenariat autour de la mobilité durable.

Parce que la vocation d'ATMB est de relier le territoire - d'être « ceux qui nous relient » - ATMB a choisi en tant que sponsor d'accompagner les événements locaux sur leur volet « Mobilité durable ». Lorsqu'elle soutient financièrement un événement, ATMB aide les organisateurs à mettre en place ou intensifier les actions vertes qui limiteront son empreinte environnementale. ATMB accompagne les organisateurs pour proposer aux coureurs et aux accompagnateurs des solutions plus durables, notamment en diminuant le nombre de véhicules sur les routes lors de l'évènement.

 Profitez de l'autoroute en toute liberté !

Grâce à notre partenariat avec ATMB, découvrez l'offre télépéage Le Voyageur : un badge sans engagement, valable partout en France, pour vos trajets vers l'aventure, l'entraînement ou la compétition.

En ce moment, bénéficiez de 24 mois d'abonnement offerts !

[Je profite de l'offre](#)





OFFICE DE TOURISME DE PASSY

8 Grande Rue Salvador Allende, 74190, PASSY
traildutourdesfiz@passy-mont-blanc.com

Vous recevez cet email car vous êtes abonné(e) à la newsletter ou inscrit au Trail du Tour des Fiz.

[Se désinscrire](#)

Copyright ©2025 – Office de Tourisme de Passy - Tous droits réservés.